



## Communiqué de presse

### RENCONTRE NATIONALE ET INTERPROFESSIONNELLE



#### Le prix unique du livre a 40 ans !

Le 8 novembre 2021 à Rennes

et simultanément à Poitiers, Aix-en-Provence, Dijon et en ligne

Après avoir mené une campagne ambitieuse sur le sujet aux côtés d'ALCA et du SLF, les structures régionales pour le livre et la Fill poursuivent leur engagement pour la promotion du prix unique du livre, par une journée d'éclairages et d'échanges.

À l'occasion des 40 ans de la loi Lang, la Fill, Livre et lecture en Bretagne, Mobilis (Pays de la Loire), ALCA (Nouvelle-Aquitaine), l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent un rendez-vous à suivre à Rennes ou en ligne, enrichi de tables rondes régionales à Poitiers, Aix-en-Provence et Dijon.

5 structures régionales du livre et 5 universités partenaires ; 7 implantations, pour entendre les professionnel·les en région et faire comprendre les enjeux du prix unique aux étudiant·es des métiers du livre. Outre les échanges à Rennes, Poitiers, Aix-en-Provence et Dijon, la journée sera retransmise dans trois campus des Pays de la Loire : Nantes, La Roche-sur-Yon et Laval.

Votée en août 1981, la loi relative au prix du livre pose un principe simple aux retombées immenses : un livre a le même prix partout, et c'est l'éditeur qui le fixe. Ce prix unique est l'un des piliers des politiques publiques françaises en direction du livre, régissant les relations entre les différents acteurs de l'interprofession : du maintien d'un tissu dense de librairies découle la diversité éditoriale ; du prix fixé par l'éditeur dépendent le montant des droits de l'auteur, la part du diffuseur et celle du libraire.

Modèle pour de nombreux pays, sans que jamais l'État y joue un rôle aussi important qu'en France, cette loi si unique mérite bien d'être célébrée à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire, et ses vertus valent d'être rappelées à tous.

Dans le même temps, il est sage de regarder devant nous. Les défis sont en effet nombreux qui questionnent les dispositions de cette loi : le numérique s'impose dans les modes de consommation culturelle, les puissantes plateformes de vente n'entendent pas se plier au principe de non-concurrence, les différents taux de remise autorisés divisent au sein de la filière, les revenus des libraires et des auteurs sont insuffisants... Pour résister, la loi relative au prix du livre devra-t-elle évoluer ?



## Communiqué de presse

### Le prix unique du livre a 40 ans !

Le 8 novembre 2021

#### Au programme :

- **des interventions d'expertes** : Françoise Benhamou, économiste de la culture, évoquera l'incidence économique du prix du livre ; Laurence Hugues, de l'Alliance internationale des éditeurs, le prix unique du livre dans le monde ;
- **des tables rondes**, qui donneront la parole aux différents métiers – édition, librairie, création, bibliothèque : au niveau national, avec des représentants des principales organisations ; au niveau régional, grâce à la présence d'acteurs et d'actrices du livre sur les territoires concernés.

#### **Matinée, de 9 h 30 à 12 h 30**

- « 40 ans d'un prix unique du livre », ouverture institutionnelle
- « L'incidence économique du prix du livre », par Françoise Benhamou, économiste de la culture
- Tables rondes régionales

#### **Après-midi, de 14 h à 17 h 30**

- « Le prix unique du livre dans le monde », par Laurence Hugues (Alliance internationale des éditeurs)
- Table ronde nationale : « Le prix unique du livre : et maintenant ? », réunissant les représentants de : Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France (ABDGV), Conseil permanent des écrivains (CPE), Ligue des auteurs professionnels, Syndicat national de l'édition (SNE), Syndicat de la librairie française (SLF)
- Tables rondes régionales

*Programme détaillé disponible début octobre*



## Communiqué de presse

### En pratique

Journée gratuite, de 9 h 30 à 17 h 30

– en ligne : rencontre rennaise à suivre en direct sur la Web TV de l'université de Rennes-2 [www.lairedu.fr](http://www.lairedu.fr) et sur les sites de la Fill et des SRL partenaires (sans inscription)

– en présentiel : renseignements et inscription auprès de chaque structure régionale

- à Rennes : au Tambour, université Rennes-2  
→ **Livre et lecture en Bretagne**  
[www.livrelecturebretagne.fr](http://www.livrelecturebretagne.fr)
- sur les campus de Nantes, Laval et La Roche-sur-Yon  
→ **Mobilis, Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire**  
[mobilis-paysdelaloire.fr](http://mobilis-paysdelaloire.fr)
- à Aix-en-Provence : à La Cité du livre  
→ **Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
[www.livre-provencealpescoatedazur.fr](http://www.livre-provencealpescoatedazur.fr)
- à Poitiers : au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers  
→ **Agence Livre, cinéma et audiovisuel (ALCA) Nouvelle-Aquitaine**  
[alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)
- à Dijon : à la Maison des sciences de l'Homme, université de Bourgogne  
→ **Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté**  
[www.livre-bourgognefranchecomte.fr](http://www.livre-bourgognefranchecomte.fr)

### Contacts presse

- Fill : Solène Bouton [s.bouton@fill-livrelecture.org](mailto:s.bouton@fill-livrelecture.org)
- Livre et lecture en Bretagne : Maïlys Affilé [mailys.affile@livrelecturebretagne.fr](mailto:mailys.affile@livrelecturebretagne.fr)
- Mobilis : Stéphanie Lechêne [stephanie.lechene@mobilis-paysdelaloire.fr](mailto:stephanie.lechene@mobilis-paysdelaloire.fr)
- ALCA Nouvelle-Aquitaine : Géraldine Arnoux [geraldine.arnoux@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:geraldine.arnoux@alca-nouvelle-aquitaine.fr)
- ArL Provence-Alpes-Côte d'Azur : Katy-Lise Atamian [katy-lise.atamian@livre-provencealpescoatedazur.fr](mailto:katy-lise.atamian@livre-provencealpescoatedazur.fr)
- ALL Bourgogne-Franche-Comté : Léa Mauvais-Goni [l.mauvais@livre-bourgognefranchecomte.fr](mailto:l.mauvais@livre-bourgognefranchecomte.fr)